COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Huit enseignes de la grande distribution mettent en avant l'Étiquette Bien-Être Animal !

[Paris, le 18 février 2025] – **Auchan, Carrefour, Casino, Coopérative U, Franprix, Lidl, Monoprix et Mousquetaires proposent des rayons plus transparents pour le consommateur en affichant le niveau de bien-être animal de leurs produits. Avec plus de trente gammes étiquetées A, B ou C, ces huit enseignes s'unissent autour d'une campagne de communication en rayon et en ligne afin de promouvoir l'Étiquette Bien-Être Animal.**

Cette démarche commune d'étiquetage s'inscrit dans une volonté de répondre à la demande des consommateurs pour des produits plus respectueux du bien-être animal : en février 2024, plus de 50% des consommateurs européens déclaraient que le bien-être animal avait une influence sur leurs orientations d'achat *(1)*. En France, le sujet du bien-être animal demeure toujours une haute préoccupation sociétale puisque **82% souhaitent que la France soutienne la mise en place de l'étiquetage obligatoire du mode d'élevage** sur la viande *(2).*

Des enseignes de la grande distribution qui soutiennent activement l'information du consommateur sur le niveau de bien-être animal derrière les produits

Avec près de **trente gammes étiquetées** sur le bien-être animal, les huit enseignes s'unissent pour communiquer, en rayon et en ligne, sur la démarche d'étiquetage. L'enseigne Auchan témoigne : "*En tant que distributeur membre de l'Association Étiquette Bien-Être Animal, et aux côtés des enseignes engagées, nous sommes fiers de communiquer sur la démarche d'étiquetage qui s'intègre parfaitement à nos ambitions en donnant au consommateur la possibilité de faire « Le choix, le bon » en matière de bien-être animal.*"

<u>L'Étiquette Bien-Être Animal, une démarche associative unique et pionnière en France :</u>

1. Transparence : Une information spécifique sur le niveau de bien-être animal, avec une échelle allant de A à E, et un pictogramme permettant d'identifier rapidement le mode d'élevage.

2. Robustesse : Traçabilité complète assurée de la naissance jusqu'à l'abattage des animaux.
3. Contrôle : Chaque structure, de la naissance jusqu'à l'abattage des animaux, est auditée au moins une fois par an par des organismes indépendants et des auditeurs qualifiés.

Pour les enseignes de la grande distribution, cette démarche s'inscrit dans une **volonté de transparence** : elle peut s'appliquer à l'ensemble des produits d'un rayon, quels que soient leurs modes de production. Par cette visibilité et le cahier des charges associé, cet engagement accompagne les filières vers de **meilleures pratiques** et contribue à l'amélioration des conditions de vie des animaux d'élevage.

Une démarche reconnue à l'échelle française et européenne

L'Étiquette Bien-Être Animal française se place comme une véritable **référence européenne** et répond à l'ensemble des recommandations nationales et internationales en termes d'étiquetage du bien-être animal, telles que les lignes directrices formulées par l'ANSES en mars 2024 *(4).*

Statistiques récentes de déploiement

- L'Association regroupe aujourd'hui **24 membres** : ONG de protection animale, producteurs, transformateurs et distributeurs.
- Les volumes de produits concernés par l'étiquetage ne cessent de progresser avec plus de 15% de la production française de poulet de chair étiquetée depuis le lancement de la démarche ; soit **40 % des éleveurs français de poulet audités** (3 700 élevages).
- Autre chiffre révélateur du succès de la démarche : **60 % des éleveurs de poulets plein air** (bio et label Rouge) y adhèrent.
- Près de **70 % de la grande distribution est engagée** dans la démarche Étiquette Bien-Être Animal : en plus des produits notés A et B, plus de 80 % de ces GMS proposent aujourd'hui des produits étiquetés C en rayon.

Prochaines étapes : étiquetage de la viande de porc et des boîtes d'œufs

Après le succès de l'Étiquette sur les poulets de chair, retrouvez très bientôt les produits à base de viande **de porc et d'œufs** également étiquetés dans les rayons des enseignes membres de la démarche !

Contact Presse : *contact@etiquettebienetreanimal.fr - 06.86.75.61.19*
Ressources presse *:* vidéo de présentation de la démarche (https://www.youtube.com/watch?v=QuAMEAgD-WE) et référentiel vulgarisé poulet de chair (https://www.etiquettebienetreanimal.fr/le-poulet/#flipbook-df_2152/1/)

[A propos de l'Étiquette Bien-Être Animal]
L'Étiquette Bien-Être Animal est une initiative collective portée par de nombreux acteurs des filières et des ONG de protection animale. Son objectif est d'informer les consommateurs sur les conditions d'élevage, de transport et d'abattage des animaux et de valoriser les pratiques respectueuses du bien-être animal. Pour en savoir plus : https://www.etiquettebienetreanimal.fr/

[Notes]

(1) https://www.beuc.eu/sites/default/files/publications/BEUC-X-2024-016_Farm_animal_welfare_what_consumers_want_survey.pdf
(2) https://www.ciwf.fr/media/7453370/119866-resultats_synthese_sondageifop_revisionbea_100323.pdf
(3) https://www.anses.fr/fr/system/files/SABA2021AUTO0161Ra.pdf

---

Mots-clés pour la diffusion : bien-être animal, étiquetage, grande distribution, référentiel, engagements, RSE